

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2025

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 Février 2025

COMPTE RENDU DE DELEGATION :

- Compte-rendu de la délégation accordée au maire en application de l'article 1.2122-22 alinéa 4 du Code Général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)
- Délégation accordée à Monsieur le Maire ou à l'adjoint délégué en son absence, pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

ADMINISTRATION GENERALE :

- Modification de la composition des commissions consultatives

BATIMENT :

- Gestion technique du parc automobile de Tours Métropole Val de Loire basé à Saint-Pierre-des-Corps

BAUX – MARCHES PUBLICS - ASSURANCES :

- Remboursement d'une œuvre dégradée – Exposition Diego Movilla

ESPACES PUBLICS - ENVIRONNEMENT :

- Programme « Plus belle ma ville » - Contractualisation entre la ville de Saint-Pierre-des-Corps et l'éco organisme ALCOME.
- Convention de partenariat d'apiculture urbaine entre l'association Biodiversity et la ville de Saint-Pierre-des-Corps

FINANCES :

- Adoption du Compte de Gestion 2024 – Budget Principal
- Adoption du Compte Administratif 2024 - Budget Principal
- Affectation des résultats 2024 au budget primitif de l'exercice 2025 – Budget Principal de la commune
- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025
- Adoption du Budget Primitif 2025 – Budget Principal
- Adoption du Compte de Gestion 2024 – Budget Annexe Rabaterie
- Adoption du Compte Administratif 2024 - Budget Annexe Rabaterie
- Affectation des résultats 2024 au budget primitif de l'exercice 2025 – Budget Annexe Rabaterie
- Adoption du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe Rabaterie
- Mobilisation du solde Ex Crst vers enveloppe 2
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour 2025
- Versement d'une subvention au CCAS pour 2025
- Modification n°1 de l'autorisation de programme crédit de paiement rénovation énergétique - Ecole maternelle Viala Stalingrad
- Tarif Restauration Municipale : organismes extérieurs

PETITE ENFANCE :

- Convention Territoriale Globale 2025-2028

POLITIQUE DE LA VILLE :

- Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement - « Centre Social - Les Ateliers des Possibles »

RESSOURCES HUMAINES :

- Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Création des emplois saisonniers d'activité
- Rémunération du personnel recruté à titre temporaire pour travailler l'été dans les centres de vacances et dans les centres de loisirs sans hébergement
- Création d'un emploi permanent administratif à temps non complet
- Tableau des effectifs 2025
- Création des emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

SCOLAIRE :

- Projet de subvention de 17 € par enfant, par école

URBANISME :

- Avenant N° 1 au protocole d'accord avec le groupe Chessé préalable à une offre d'acquisition du Centre Commercial M. Thorez
- Avenant N° 1 à la convention de portage référencée CP 20226012 conclue avec l'Etablissement Public Foncier Local du Val de Loire sur le secteur Rochepinard
- Vente de la parcelle cadastrée AM 297, située rue Eugénie Grandet
- Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Tours Métropole Val de Loire (TMVL) pour la réalisation des aménagements publics du secteur du centre commercial de la Rabaterie
- Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire de la commune pour l'année 2024
- Délibération complémentaire pour la vente de 9 165 m² de surface de plancher sur les parcelles cadastrées AY 283, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 293 situées ZAC Gare
- Avis sur le projet d'arrêté préfectoral relatif à la mise en place de servitudes d'utilité publique sur le site de PRIMAGAZ

VIE ASSOCIATIVE :

- Attribution des subventions municipales 2025 aux associations – Budget principal de la commune
- Remboursement des locations de la salle Joliot-Curie